

CHARTER

Compagnie d'Assurances des Marchands

(Marchands' Insurance Company)

ETAT DE LA LOUISIANE

Parish of Orleans, City of New Orleans

Qu'il soit constaté que ce 14ème jour de Juin de l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent-97...

ARTICLE I. Cette Compagnie, sous son plein et entier nom...

ARTICLE II. Cette corporation est créée pour être une compagnie d'assurances...

ARTICLE III. Cette corporation est créée pour être une compagnie d'assurances...

ARTICLE IV. Le fonds-capital de cette corporation est par les présentes fixé à Trois cent mille dollars...

ARTICLE V. Les pouvoirs constitués de cette corporation seront placés et exercés par un Conseil de Direction...

ARTICLE VI. Lorsque les gains de l'année fiscale de la corporation...

ARTICLE VII. Tous les pouvoirs constitués de cette corporation seront placés et exercés par un Conseil de Direction...

ARTICLE VIII. Lorsque cette corporation sera dissoute, ses biens...

ARTICLE IX. Cette charte prendra effet et cette compagnie sera autorisée à commencer les affaires à partir de la date de la présente charte...

ARTICLE X. Cette charte peut être amendée ou modifiée...

ARTICLE XI. Cette charte peut être amendée ou modifiée...

ARTICLE XII. Cette charte peut être amendée ou modifiée...

ARTICLE XIII. Cette charte peut être amendée ou modifiée...

ARTICLE XIV. Cette charte peut être amendée ou modifiée...

ARTICLE XV. Cette charte peut être amendée ou modifiée...

ARTICLE XVI. Cette charte peut être amendée ou modifiée...

ARTICLE XVII. Cette charte peut être amendée ou modifiée...

W. W. WALLIS, W. W. WOLFE, FRANKLIN P. MARCY, JAMES J. WOLFE, W. W. WALLIS, Notary Public.

SIGNAUX D'INCENDIE

- 6 Harnais et Tobacpianos. 7 Washington et Chipover. 8 Harnais et Tobacpianos. 9 Carondelet et Habitation. 10 Prytanée et Nevilbama. 11 Magnolia et Washington. 12 St-Denis. 13 Poste de la Cie de Pompe No 22. 14 Poste de la Cie de Pompe No 23. 15 Poste de la Cie de Pompe No 24. 16 Poste de la Cie de Pompe No 25. 17 Constante et Commune. 18 Magnolia et St-André. 19 Harnais et Tobacpianos. 20 St-André. 21 Franklin et St-André. 22 Dryades et St-André. 23 Marché Kéler. 24 Jackson et Orléans. 25 Jackson et Liberté. 26 Franklin et Dryades. 27 Franklin et Dryades. 28 Lave, Orange et Richard. 29 Henderson et Peters. 30 Poste de la Cie de Pompe No 12. 31 Theobald. 32 Poste de la Cie de Pompe No 1. 33 Theobald. 34 Poste de la Cie de Pompe No 1. 35 Clippave et St-James. 36 Station de Police du 2ème Préfectorat. 37 Basse et Magnolia. 38 Station de Police du 2ème Préfectorat. 39 Station de Police du 2ème Préfectorat. 40 Station de Police du 2ème Préfectorat. 41 Station de Police du 2ème Préfectorat. 42 Station de Police du 2ème Préfectorat. 43 Station de Police du 2ème Préfectorat. 44 Station de Police du 2ème Préfectorat. 45 Station de Police du 2ème Préfectorat. 46 Station de Police du 2ème Préfectorat. 47 Station de Police du 2ème Préfectorat. 48 Station de Police du 2ème Préfectorat. 49 Station de Police du 2ème Préfectorat. 50 Station de Police du 2ème Préfectorat. 51 Station de Police du 2ème Préfectorat. 52 Station de Police du 2ème Préfectorat. 53 Station de Police du 2ème Préfectorat. 54 Station de Police du 2ème Préfectorat. 55 Station de Police du 2ème Préfectorat. 56 Station de Police du 2ème Préfectorat. 57 Station de Police du 2ème Préfectorat. 58 Station de Police du 2ème Préfectorat. 59 Station de Police du 2ème Préfectorat. 60 Station de Police du 2ème Préfectorat. 61 Station de Police du 2ème Préfectorat. 62 Station de Police du 2ème Préfectorat. 63 Station de Police du 2ème Préfectorat. 64 Station de Police du 2ème Préfectorat. 65 Station de Police du 2ème Préfectorat. 66 Station de Police du 2ème Préfectorat. 67 Station de Police du 2ème Préfectorat. 68 Station de Police du 2ème Préfectorat. 69 Station de Police du 2ème Préfectorat. 70 Station de Police du 2ème Préfectorat. 71 Station de Police du 2ème Préfectorat. 72 Station de Police du 2ème Préfectorat. 73 Station de Police du 2ème Préfectorat. 74 Station de Police du 2ème Préfectorat. 75 Station de Police du 2ème Préfectorat. 76 Station de Police du 2ème Préfectorat. 77 Station de Police du 2ème Préfectorat. 78 Station de Police du 2ème Préfectorat. 79 Station de Police du 2ème Préfectorat. 80 Station de Police du 2ème Préfectorat. 81 Station de Police du 2ème Préfectorat. 82 Station de Police du 2ème Préfectorat. 83 Station de Police du 2ème Préfectorat. 84 Station de Police du 2ème Préfectorat. 85 Station de Police du 2ème Préfectorat. 86 Station de Police du 2ème Préfectorat. 87 Station de Police du 2ème Préfectorat. 88 Station de Police du 2ème Préfectorat. 89 Station de Police du 2ème Préfectorat. 90 Station de Police du 2ème Préfectorat. 91 Station de Police du 2ème Préfectorat. 92 Station de Police du 2ème Préfectorat. 93 Station de Police du 2ème Préfectorat. 94 Station de Police du 2ème Préfectorat. 95 Station de Police du 2ème Préfectorat. 96 Station de Police du 2ème Préfectorat. 97 Station de Police du 2ème Préfectorat. 98 Station de Police du 2ème Préfectorat. 99 Station de Police du 2ème Préfectorat. 100 Station de Police du 2ème Préfectorat.

ARTICLE FIRST. That the name and title of the Corporation hereby formed is declared to be "Henderson Hotel."

ARTICLE SECOND. That the objects and purposes for which this Corporation is established...

ARTICLE THIRD. That the Capital Stock of this Corporation is hereby fixed at the sum of Fifty Thousand Dollars (\$50,000) divided into and represented by Five hundred (500) shares...

ARTICLE FOURTH. That this Corporation, through its Board of Directors, shall have the power and authority to contract...

ARTICLE FIFTH. That all the corporate powers of this Corporation shall be vested in and exercised by a Board of Directors...

ARTICLE SIXTH. That the first Board of Directors of said Corporation shall consist of Messrs W. W. Wallis, George A. Henderson as President, George A. Henderson as Vice-President and Secretary...

ARTICLE SEVENTH. That whenever this Corporation is dissolved, either by limitation of the Charter, or by any other means...

ARTICLE EIGHTH. That this Charter may be amended or modified by a vote of the majority of the Board of Directors...

ARTICLE NINTH. That no stockholder of this Corporation shall have the right to vote at any meeting of the Board of Directors...

ARTICLE TENTH. That this Charter may be amended or modified by a vote of the majority of the Board of Directors...

ARTICLE ELEVENTH. That this Charter may be amended or modified by a vote of the majority of the Board of Directors...

ARTICLE TWELFTH. That this Charter may be amended or modified by a vote of the majority of the Board of Directors...

ARTICLE THIRTEENTH. That this Charter may be amended or modified by a vote of the majority of the Board of Directors...

ARTICLE FOURTEENTH. That this Charter may be amended or modified by a vote of the majority of the Board of Directors...

ARTICLE FIFTEENTH. That this Charter may be amended or modified by a vote of the majority of the Board of Directors...

ATHENES LOUISIANAIS CONCOURS DE 1897. L'Athènes propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année "LOUIS XIV ET SON SIECLE."

Le manuscrit devra être écrit en français, sur papier ordinaire, et sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise quelconque, sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse. Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvrira l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité la médaille pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le manuscrit sera publié dans le journal de l'Athènes. La présentation de la médaille se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les membres de l'Association des Artistes et Artisans de la Nouvelle-Orléans.

Le manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise quelconque, sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise quelconque, sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise quelconque, sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise quelconque, sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise quelconque, sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise quelconque, sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise quelconque, sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise quelconque, sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise quelconque, sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise quelconque, sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise quelconque, sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise quelconque, sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise quelconque, sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise quelconque, sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

ASSURANCES. L'Association d'Assurance DE LA NOUVELLE-ORLEANS. Pour l'année expirée le 31 décembre 1896

Table with financial data: Primes reçues, Sur risques de feu, Sur risques de marine, Sur risques de rivière, etc.

ARTIF. Argent en banque, 18,114 24. 125,000 Bonnes Constitutionnelles, 135,000 00. 875,000 Nouveaux Bons de l'Etat, 71,250 00.

PASSIF. Capital, \$200,000 00. Dividendes non réclamés, 3,050 00. Réserve pour primes non acquies, 65,700 00.

Le tableau ci-dessus est une copie exacte de l'état de la situation financière de la Nouvelle-Orléans.

CHAS. DELERY, Secrétaire. GEO. LANAUX, Secrétaire. EDGAR GRIMA, Notaire Public.

Vingt-Septième Etat Annuel DE LA MECHANICS AND TRADERS Insurance Company, No. 147 rue Carondelet.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année terminée le 31 décembre 1896.

Table with financial data: Primes d'incendie, Primes de rivière, Primes de marine, Primes de feu, etc.

ARTIF. Primes d'incendie, \$366,032 31. Primes de rivière, 19,566 75. Primes de marine, 3,997 04.

PASSIF. Capital, \$200,000 00. Dividendes non réclamés, 3,050 00. Réserve pour primes non acquies, 65,700 00.

Le tableau ci-dessus est une copie exacte de l'état de la situation financière de la Nouvelle-Orléans.

CHAS. DELERY, Secrétaire. GEO. LANAUX, Secrétaire. EDGAR GRIMA, Notaire Public.

Paroïdium (Pas potium). Merveilleux remède pour toutes les affections de la gorge, de la poitrine, de l'estomac, etc.

ASSURANCES. L'Association d'Assurance DE LA NOUVELLE-ORLEANS. Pour l'année expirée le 31 décembre 1896

Table with financial data: Primes reçues, Sur risques de feu, Sur risques de marine, Sur risques de rivière, etc.

ARTIF. Argent en banque, 18,114 24. 125,000 Bonnes Constitutionnelles, 135,000 00. 875,000 Nouveaux Bons de l'Etat, 71,250 00.

PASSIF. Capital, \$200,000 00. Dividendes non réclamés, 3,050 00. Réserve pour primes non acquies, 65,700 00.

Le tableau ci-dessus est une copie exacte de l'état de la situation financière de la Nouvelle-Orléans.

CHAS. DELERY, Secrétaire. GEO. LANAUX, Secrétaire. EDGAR GRIMA, Notaire Public.

Vingt-Septième Etat Annuel DE LA MECHANICS AND TRADERS Insurance Company, No. 147 rue Carondelet.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année terminée le 31 décembre 1896.

Table with financial data: Primes d'incendie, Primes de rivière, Primes de marine, Primes de feu, etc.

ARTIF. Primes d'incendie, \$366,032 31. Primes de rivière, 19,566 75. Primes de marine, 3,997 04.

PASSIF. Capital, \$200,000 00. Dividendes non réclamés, 3,050 00. Réserve pour primes non acquies, 65,700 00.

Le tableau ci-dessus est une copie exacte de l'état de la situation financière de la Nouvelle-Orléans.

CHAS. DELERY, Secrétaire. GEO. LANAUX, Secrétaire. EDGAR GRIMA, Notaire Public.

Paroïdium (Pas potium). Merveilleux remède pour toutes les affections de la gorge, de la poitrine, de l'estomac, etc.

NOMS Des Rues

Qui ont été changés.

PREMIER DISTRICT. Foucher, (commençant à Foydras), maintenant Constante. Martin, maintenant Willow. Delord, maintenant avenue Howard. Pearl, maintenant Poe.

DEUXIEME DISTRICT. Wilson, maintenant Seranina. Oak, maintenant Orehid. Port, maintenant Moss. St-Jean, maintenant Bell. Washington, maintenant Rouquette. Chemin du Bayou, (de Nord Remparte à Nord Claiborne), maintenant Hospital. Chemin du Bayou, (commençant à Nord Claiborne, au lieu de Nord Remparte). Calhoun, maintenant Arthur. Clay, (nord du Chemin de la Métairie), maintenant Emmett. Gaines, maintenant Germain. Génois, maintenant Freeman. Hospital, (maintenant du fleuve à Nord Claiborne, sur un lac). Avenue Jackson, (anciennement avenue des Vaux Buren), maintenant avenue Chalmette. Webster, maintenant Volain.

TROISIEME DISTRICT. Livaudais, maintenant Boehanna. Pope, maintenant Home. Rosini, maintenant Rosalind. Warsaw, maintenant République. Adams, maintenant Alabama. Alexander, maintenant Kentucky. Bagatelle, maintenant Bourbon. Delaronde, maintenant Douglass. Dryden, maintenant Dinmore. Champe-Elysées, maintenant avenue Champe-Elysées. Enghein, maintenant avenue Lafayette. Génie, maintenant Grant. Girod, maintenant Villers. Bonn-Enfants, maintenant St-Clair. Hunters, maintenant Esda. Josephine, maintenant Japonaise. Jamonville, maintenant Pontalba. Léonidas, maintenant Lombard. Livingston, maintenant Mandolita. Monroe, maintenant Tappele. Pète, maintenant Dubreuil. Poète, maintenant Avenue St-Roch. Salomon, maintenant Sabran. Soerates, maintenant Selma. Solon, maintenant Sénat. Union, maintenant Tours. Washington, maintenant Avenue St-Roch.

QUATRIEME DISTRICT. Harmonie (d'ait maintenant à Ouest-est). Avenue et rue Jackson (maintenant Avenue Jackson). Leve, maintenant Theobalds. CINQUIEME DISTRICT. Barthélemy, maintenant Bernuée. Avenue Canal, maintenant Avenue Whitney. Chestnut, maintenant Belleville. Church, maintenant Kent. Decatur, maintenant Diane. Franklin, maintenant Nunez. Hancock, maintenant Hermosa. Jackson, maintenant Avenue Bédell. Lafayette, maintenant Etoile. Lapeyronne, maintenant Lamarque. Madison, maintenant Avenue Brook-lyn. Market, maintenant Avenue Opelousas. Monroe, maintenant Toche. Octavia, maintenant Clyde. Penn, maintenant Fuller. Pète, maintenant Avenue Fédéral. Villier, maintenant Morgan. Washington, maintenant Wagner.

SIXIEME DISTRICT. Leve, maintenant Theobalds. Louis, maintenant Irma. Green, maintenant S. Liberté. Chevalier (au-dessus du Parc), maintenant Audubon. Market, maintenant Meadow. St-Patrick, maintenant Saratoga. Washington, maintenant Hampson. Ardais, maintenant Magnolia. Barthélemy (de S. Broad à l'avenue Hagan). ESTER. Guesquet, maintenant Vincent. Henry, maintenant Willow. Miro, (de Walnut à Lower Line), maintenant S. Louis. Polymnie (de S. Broad à l'avenue S. Hagan). Elba. Turpichore (de S. Broad à l'avenue S. Hagan). Eves. Uranie (de S. Broad à l'avenue Hagan). Elia. Victor, maintenant Magnolia. SEPTIEME DISTRICT ET NOUVEAU CARROLLTON. Architecte, N. O., maintenant Apollonia. Bernadotte (de Doublins on Apriest à N. Line), maintenant Protection. Canada, maintenant Symmore. Olinos, maintenant Cherry. Olinos, maintenant Panola. Olype, maintenant Mississippi. De Armas, maintenant Mississippi. Heitsham, maintenant Bayou. Dix-Huitième, maintenant Peach. Quatre-vingt-neuf, maintenant...

RUES DANS LES DISTRICTS MARQUÉS.

Basin (de Olie au haut de la ville) maintenant Saratoga. Bondouquid et Jeanette, maintenant Gardiel. Breelan, maintenant Sud Robertson. Commune, (de Beronne au fond de la ville), maintenant Avenue Talana. Omas, maintenant Bourgogne. Olinos, maintenant Poplar. Quinzième, maintenant Olive. Première, maintenant avenue St-Charles. Quatrième, maintenant Oak. Quatorzième, maintenant Oleander. Jackson, maintenant Général Ogden. Jefferson, maintenant Joliet. Madison, maintenant Dante. Milton, N. C., maintenant Meteor. Napoléon, maintenant Néron. Neuvième, maintenant Symmore. Dix-Neuvième, maintenant Fear. Olivier, maintenant Général Hood. Philip, N. C., maintenant Mermet. Roseau, N. C., maintenant Rosa. Douzième, maintenant Maple. Septième, maintenant Hickory. Dix-Septième, maintenant Palmette. Sixième, maintenant Birch. Seizième, maintenant Palma. Dixième, maintenant Mobilis. Troisième, maintenant Elm. Treizième, maintenant Fige. Douzième, maintenant Abrook. Vingtième, maintenant Quince. Upper Line, maintenant Protection. Washington, maintenant Fern. Duchêne, N. O. S., maintenant N. S. Dorgenois. Edmond, maintenant Calhoun. Guesquet (de Claiborne au-delà) maintenant Cleveland. Gayoso (de Walnut à Lowerline) maintenant Gén. Lee. Joanna, maintenant Alvar. Jersey, maintenant Association. Léonie, maintenant Clara. Louet, maintenant S. Robertson. Long (de l'avenue Péters au haut de la ville) maintenant Freret. Magistat, maintenant N. Dorgenois. Morales, maintenant Marais. Napoléon, N. O. S., maintenant N. et Sud Hennessey. N. Market, maintenant N. Diamond. Vieux Camp, maintenant Camp Place. Vieux Magasin, maintenant Place Magasin. Paix, maintenant Kerlerec. St-Bernard (souvent), maintenant Allen. St-David, maintenant S. Franklin. St-Denis, maintenant S. Remparte. St-George, maintenant Howard. Ste-Jeanne, maintenant Ste-Adeline. Avenue St-Jean, maintenant S. avenue Hagan. Sanv, maintenant Hickory. S. Market, maintenant S. Diamond. Trémi, maintenant N. Liberté. Urulines (de Claiborne et au delà), maintenant avenue Ursuline. Wandorf, maintenant Birch. Warren, maintenant Poplar. White (anciennement S. Esda), maintenant Saratoga. De Armas (continuation de Esterpe), maintenant Grappe. Robertson, maintenant S. Robertson, se prolongeant jusqu'à Lower Line, 7 compris Louet et Breelan, enterré sous le nom de S. Robertson.

ASSURANCES. BUREAU DE LA Compagnie d'Assurances des Marchands, N 624 rue du Canal. Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1897. La Compagnie publie l'état suivant pour l'année terminée le 31 décembre 1896.

Table with financial data: Primes reçues, Sur risques de feu, Sur risques de marine, Sur risques de rivière, etc.

ARTIF. Primes d'incendie, \$366,032 31. Primes de rivière, 19,566 75. Primes de marine, 3,997 04.

PASSIF. Capital, \$200,000 00. Dividendes non réclamés, 3,050 00. Réserve pour primes non acquies, 65,700 00.

Le tableau ci-dessus est une copie exacte de l'état de la situation financière de la Nouvelle-Orléans.

CHAS. DELERY, Secrétaire. GEO. LANAUX, Secrétaire. EDGAR GRIMA, Notaire Public.

Vingt-Septième Etat Annuel DE LA MECHANICS AND TRADERS Insurance Company, No. 147 rue Carondelet.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année terminée le 31 décembre 1896.

Table with financial data: Primes d'incendie, Primes de rivière, Primes de marine, Primes de feu, etc.

ARTIF. Primes d'incendie, \$366,032 31. Primes de rivière, 19,566 75. Primes de marine, 3,997 04.

PASSIF. Capital, \$200,000 00. Dividendes non réclamés, 3,050 00. Réserve pour primes non acquies, 65,700 00.

WARNER'S SAFE KIDNEY & LIVER CURE. Remède pour les affections de la gorge, de la poitrine, de l'estomac, etc.